

# DÉCONSTRUCTION DU STATUT : MODE D'EMPLOI

La Banque a manifestement décidé de poursuivre au pas de charge sa stratégie de « détricotage » du statut du Personnel et, plus généralement, de remise en cause de nos droits et garanties. Les thèmes qu'elle entend aborder au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 visent, en effet, à ouvrir de nouvelles brèches béantes dans les dispositions protectrices dont nous bénéficions.

## Une offensive amorcée en 2007

Sans que cette liste soit exhaustive, on peut rappeler :

- ❖ **La mise en place par la Banque, de façon unilatérale, de la GPEC**, qu'il s'agisse de la liste des fonctions, des compétences requises et du rattachement des agents à ces fonctions.
- ❖ **Les restrictions apportées à l'exercice du droit de grève** (instauration d'un préavis de 5 jours, durcissement des modalités de décompte des retenues sur salaires...)
- ❖ L'extension de l'individualisation des rémunérations par l'introduction d'un complément de rémunération pour les agents de maîtrise.
- ❖ La réforme des rapports d'activité, qui supprime toute implication des représentants du Personnel au niveau local.

Si l'on en juge par ses annonces pour 2008, la Banque est déterminée à passer à la vitesse supérieure, et toujours sans véritables négociations.

## Vers une généralisation de l'individualisation des rémunérations

Déjà bien engagée avec une partie des cadres, l'individualisation des rémunérations et la gestion par objectifs vont être étendues à l'ensemble du Personnel.

**Dès cette année, avec l'extension du complément de rémunération à tout le Personnel.** À terme, avec l'extension plus que probable de **la part variable de la rémunération**, introduite cette année pour les cadres supérieurs.

## Une précarisation accrue

Deux évolutions inquiétantes se profilent.

D'une part, **la généralisation des recrutements au cadre latéral à la DGFB.**

D'autre part, une volonté de précarisation qui va bien au-delà de la DGFB : la Banque - à l'instar de ce qui est envisagé dans la Fonction Publique - veut que le **recours « à des Personnels contractuels** constitue de plus en plus une **voie normale de recrutement**, à côté des concours organisés pour recruter des Personnels statutaires », concours dont l'annualité, rappelons-le, a d'ailleurs été récemment supprimée.

**Un nouvel  
affaiblissement  
du paritarisme**

**Un renforcement  
des pouvoirs des  
hiérarchies**

Là encore, les annonces de la Banque sont lourdes de conséquence pour le Personnel. **La suppression des pré-commissions d'avancement, sans aucune concertation préalable**, constitue une nouvelle remise en cause du paritarisme en matière d'avancement, déjà amorcée par la suppression, en 2006, de la présence d'un représentant du Personnel aux délibérations des jurys.

Engagé l'an dernier avec la **mise en place d'interclassements régionaux pour les non cadres**, il va se poursuivre, cette année, avec la **nouvelle procédure d'accès à la maîtrise des Personnels de bureau**, dans le cadre d'un véritable « **parcours du combattant** ».

Tout d'abord, le choix du candidat relèvera d'une décision managériale : il sera effectué par la direction (ou la direction régionale), le chef d'unité et le pôle RH à partir du dossier, du résultat des tests et du contenu de l'entretien. Le candidat devra ensuite subir, avant la décision du jury de nomination, une période de validation d'une durée d'un an durant laquelle des points trimestriels seront effectués avec sa hiérarchie, afin d'évaluer sa contribution.

Dans un autre registre, on peut s'attendre à ce que le **projet de refonte de la circulaire 79-111 relative aux congés et absences** soit mis à profit par la Banque pour renforcer les pouvoirs d'appréciation des hiérarchies pour accorder les congés.

De toute évidence, la Banque a tiré les leçons de l'échec en 2000 de son projet de restructuration des catégories : **elle déconstruit le Statut du Personnel par touches successives** plutôt que de prendre le risque d'une remise à plat globale.

Elle poursuit méthodiquement **son objectif : instiller des orientations et des dispositifs de marché** déjà à l'œuvre dans le privé et à la BCE (incertitude et précarité dans les modes de recrutement et la durée des carrières, individualisation des rémunérations et des règles d'avancement...). Il s'agit ainsi de **substituer des relations de travail individuelles et contractuelles à nos garanties collectives**.

Pour sa part, **le SNABF Solidaires ne cautionnera aucune de ces régressions**. Mais, **seule la mobilisation du Personnel**, comme cela avait déjà été le cas en 2000, **permettra de contrer la Banque** et de faire en sorte que ces reculs ne soient pas inéluctables !

**Votre soutien nous sera donc plus que jamais nécessaire** dans les actions que nous sommes déterminés à engager.



## BULLETIN D'ADHÉSION



Si vous souhaitez **adhérer au SNABF Solidaires**, merci de remplir et de signer ce coupon :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Adresse Internet : .....@.....

Date de Naissance : ...../...../..... Matricule : ..... ☎ : .....

Catégorie : ..... Grade à la Banque : ..... Indice : .....

Succursale, service : ..... Code courrier : .....

À

, le

Signature :